



Dispositif d'écomobilité scolaire



Un constat

Le déplacement domicile-école est, pour de nombreuses familles, le premier trajet dans la chaîne des déplacements d'une journée.



90 % des parents résident dans un périmètre de moins d'un kilomètre autour de l'école élémentaire de leur enfant (source INSEE)

Aujourd'hui les entrées et sorties des écoles sont sources :

- de tension entre les parents
- de gêne pour les riverains
- d'insécurité pour les enfants venant à pied et à vélo dans ce flux de véhicules



Des objectifs

- Améliorer le taux de venue à pieds et à vélo dans les écoles primaires.
- Renforcer le sentiment de sécurité pour l'ensemble des déplacements
- Dispositif à destination des seules écoles primaires car l'apprentissage de la mobilité durable doit se faire dès le plus jeune âge. Ces modes doux perdureront ensuite pour se déplacer au collège et au lycée.



- Une sélection d'une dizaine d'écoles par an sur la base du volontariat des communes.
- Un dispositif qui pourra monter en puissance au regard du bilan des premières expériences.

Des objectifs



- Cibler des écoles se situant sur des voies de dessertes à faible circulation générale mais subissant une pression de stationnement et de circulation temporaire liés au fonctionnement de l'école.

- Lutter contre la sur-estimation du risque d'accident qui est un frein à la pratique du vélo.
- Apaiser le trafic automobile au droit des écoles, créant un report modal possible pour ceux résidant dans un périmètre proche.



Des bienfaits

Pour la santé : Il s'agit d'un fort enjeu de santé publique. Des études montrent que 30 minutes d'activité physique par jour à intensité modérée est bon pour la santé.



- Lutte contre l'obésité
- Fortifie le cœur et les poumons
- Facilite une croissance harmonieuse chez l'enfant
- Renforcement des os
- Meilleurs résultats à l'école
- Augmente la qualité de vie
- Meilleure qualité de l'air



Pour une ville apaisée :

- Moins d'incivilités et de tensions aux abords de l'école
- Davantage d'échanges possibles entre parents ou élèves grâce à leur pratique de la marche et du vélo

Méthodologie

La méthodologie d'accompagnement comporte 5 étapes :

Durée 6 mois

- Un questionnaire « mobilité » adressé aux parents d'élèves permettant de réaliser une photographie des pratiques de déplacements au sein de l'école.
- Un diagnostic technique des conditions de circulation et de stationnement tous modes aux abords de l'école.
- Une phase concertation portée par la commune.
- Un plan d'actions pour conforter la venue à pied, à vélo à l'école et comportant si besoin des mesures d'usages (circulatoire, stationnement...) et d'animation à destination des parents et enfants.
- Une phase de mise en œuvre et d'évaluation



Des moyens

La Métropole s'engage par convention avec la commune :



- A réaliser un diagnostic sur les conditions d'accès tous modes aux écoles et à proposer des solutions visant à limiter la pression automobile.

- A flécher des actions visant à améliorer les conditions de venue à pieds et à vélo : jalonnement, accessibilité, apaisement, stationnement vélo à l'extérieur de l'école.

- A réaliser les documents de présentation du dispositif aux riverains et parents d'élèves.

- Si possible, à prévoir des parkings de délestage aux heures de dépose et reprise des enfants pour les parents motorisés.



Les éléments du diagnostic

- **La desserte tous modes de l'école :**
 - Circulation VL : Flux et vitesses dans le périmètre immédiat de l'école
 - Modes doux : maillage cyclable existant, maillage piéton
 - Les conditions de stationnement tous modes dans et aux abords de l'école
 - La desserte TC
 - L'accidentologie
 - L'accessibilité des cheminements PMR au regard des PAVE.
- **Les taux de venues par mode à l'école :**
 - A partir d'un questionnaire distribué aux parents et d'une approche de terrain
- **L'avis de la communauté enseignante et des fédérations de parents d'élèves sur les problématiques rencontrées.**



Des moyens

La commune s'engage par convention avec la Métropole :



- A animer le dispositif en s'appuyant sur les parents d'élèves, les caisses des écoles, la communauté éducative et les associations compétentes pour accompagner ce type de mesures.

- A renforcer le stationnement des vélos et trottinettes à l'intérieur de l'école.

- A mettre en œuvre de mesures circulatoires permettant d'apaiser et de limiter la circulation au droit des écoles (plan de circulation, restrictions d'accès temporaires).



Dispositifs d'animation

Toutes les offres proposées par Nantes Métropole et ses partenaires du territoire aux enseignants des écoles, sont dans **un catalogue des animations** qui a été mis à jour, avec pour la première fois, une rubrique **transports et déplacements**.

Ce catalogue a été communiqué aux maires des 24 communes et aux écoles.

- Animation du module transport et introduction des enjeux de l'écomobilité (Ecopôle et son réseau)
- Visite de la zone à trafic limité (Ecopôle et son réseau)
- Visite du centre technique de la Semitan
- Visite de la gare multimodale (ter –SNCF)
- Visite des services de métropole à vélo (NGE-Bicloo)
- Emile le serpent mobile : le défi écomobilité (EPC)
- Les outils Toi, Moi, Nous, la rue pour tous (diffusion par Ecopôle et Nantes Métropole)
- Formation transports et territoire : concevoir et mener les animations (Ecopôle)
- Ateliers d'éducation routière et mobilité scolaire à vélo (Place au vélo)
- Atelier pratique permis vélo (association de prévention routière 44)
- Animation les bons plans pour se rendre à l'école en toute sécurité (Semitan)

Les écoles du dispositif écomobilité de la MDD sont prioritaires pour disposer des animations définies dans leur Plan d'actions

L'évaluation du projet

Il est proposé d'animer un comité de suivi à l'issue des mesures mises en œuvre pendant 2 ans :

Il s'agit d'évaluer la mise en place des mesures (circulatoire, stationnement, apaisement) et de procéder à des ajustements si nécessaire.

A l'issue des deux ans un nouveau questionnaire doit permettre de mesurer les changements de comportement dans les taux de venue tous modes à l'école.

